



Document d'information de l'Association canadienne de la construction sur les faits saillants du budget de 2017

Généralités

Le 22 mars 2017, le budget fédéral, intitulé *Bâtir une classe moyenne forte*, a été présenté par le ministre des Finances Bill Morneau. L'innovation a été le thème principal du budget, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'infrastructure, la stratégie sur le logement, les compétences, la santé et l'équilibre entre les sexes.

Tel qu'attendu, le budget affiche un déficit important de 28,5 milliards de dollars, qui devrait atteindre son sommet cette année, et le ratio de la dette fédérale au PIB atteindra le sommet de 36,1 % dans les deux prochaines années avant de diminuer progressivement à compter de l'exercice 2019 – 2020.

Il s'agit d'un « budget axé sur la continuité » qui vise surtout à maintenir le cap et qui propose très peu de changements en matière d'orientation politique. De fait, les mesures fiscales de grande envergure qui étaient prévues n'étaient pas au rendez-vous budgétaire. Il n'y a pas eu de modification à l'impôt sur le revenu des petites entreprises découlant du cadre prébudgétaire. Quelques ajustements, surtout d'ordre technique, ont été apportés à l'impôt sur le revenu des sociétés.

Infrastructure

En reconnaissant le rôle important de l'infrastructure dans l'établissement de communautés fortes, dans la création d'emplois et dans la croissance de l'économie, le budget de 2016 a prévu une somme de 11,9 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir les domaines du transport en commun, de l'infrastructure verte et de l'infrastructure sociale. De plus, dans l'Énoncé économique de l'automne 2016, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 81,2 milliards de dollars sur onze ans, à compter de 2017 – 2018, à l'appui du transport en commun, de l'infrastructure verte, de l'infrastructure sociale, du transport qui soutient le commerce, des communautés rurales et nordiques du Canada et des villes intelligentes. Le budget de 2017 reste silencieux au sujet de la façon dont le nouveau financement (Phase II) sera appliqué, à l'exception d'une mention concernant le besoin de négocier de nouvelles ententes-cadres.

État de la mise en œuvre du budget de 2016

La valeur totale des nouvelles propositions annoncées dans le budget de 2016 s'élevait à 11,6 milliards de dollars en 2016 – 2017. Malgré des critiques exprimées récemment, le gouvernement fédéral insiste pour dire que, dans l'ensemble, ces initiatives demeurent sur la bonne voie. Des projets d'infrastructure complexes concernant de multiples ordres de gouvernement et le secteur privé ont subi un certain retard.



Banque de l'infrastructure du Canada

La Banque de l'infrastructure du Canada collaborera avec des partenaires d'investissement provinciaux, territoriaux, municipaux, autochtones et du secteur privé dans le but de transformer la façon dont l'infrastructure est planifiée, financée et mise en place au pays. En mettant l'accent sur les grands projets transformateurs comme les plans régionaux de transport en commun, les réseaux de transport et les interconnexions des réseaux électriques, la Banque a pour objectif d'accroître les investissements publics existants; toutefois, aucune précision n'est donnée à ce chapitre.

La Banque de l'infrastructure du Canada sera chargée d'investir au moins 35 milliards de dollars sur 11 ans au moyen de prêts, de garanties de prêt et de participations au capital d'entreprises. Afin qu'on puisse commencer à investir les fonds en temps opportun, le gouvernement proposera bientôt une loi établissant la Banque de l'infrastructure du Canada. Le gouvernement amorcera un processus destiné à désigner le chef de la direction et le président du conseil d'administration de la Banque de l'infrastructure du Canada en vue d'atteindre l'objectif du démarrage des activités de la Banque à la fin de 2017.

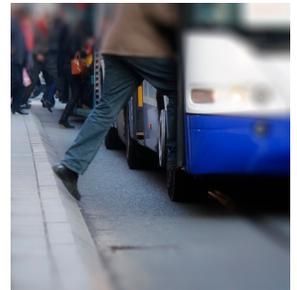


Investissements dans le transport en commun

Afin de soutenir la prochaine phase de projets ambitieux dans le domaine du transport en commun, le gouvernement investira 20,1 milliards de dollars sur onze ans dans le cadre d'accords bilatéraux avec les provinces et les territoires; les fonds seront répartis selon une formule fondée sur l'achalandage (70 %) et la population (30 %).

Afin de veiller à ce que les fonds destinés au transport en commun soient investis de façon optimale compte tenu de la diversité des communautés du Canada, le gouvernement collabore actuellement de façon étroite avec les provinces et les territoires.

De plus, la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada jouera un rôle clé pour ce qui est de définir et de bâtir l'infrastructure de transport en commun au Canada. Dans le cadre de son mandat consistant à structurer, à négocier et à mettre en place des mécanismes de soutien fédéral pour les projets d'infrastructure présentant un potentiel de revenus, la Banque investira au moins 5 milliards de dollars dans les réseaux de transport en commun.



Investissements dans l'infrastructure verte

Afin de faire progresser les efforts déployés par le Canada pour favoriser une économie axée sur la croissance propre, le budget de 2017 présente le plan du gouvernement visant à investir 21,9 milliards de dollars dans l'infrastructure verte, qui comprend des initiatives qui soutiendront la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Les investissements à l'appui de la transition du Canada vers une économie axée sur la croissance propre seront répartis dans trois volets distincts :

- Ententes bilatérales : 9,2 milliards de dollars seront versés aux provinces et aux territoires au cours des onze prochaines années, selon une base d'affectation prévoyant un montant de base en plus d'un montant par habitant, dans le but de soutenir des projets prioritaires, dont ceux qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui donnent accès à de l'eau potable, qui assurent un traitement approprié des eaux usées, qui aident les communautés à se préparer aux défis découlant des changements climatiques, et qui contribuent à développer des réseaux électriques plus propres et mieux interreliés.



- Banque de l'infrastructure du Canada : Au moins 5 milliards de dollars seront mis à sa disposition au cours des onze prochaines années pour des projets d'infrastructure verte, dont ceux qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui permettent d'assainir la qualité d'air et d'offrir un accès à des réseaux d'eau potable salubre, et qui font la promotion des sources d'énergie renouvelables.
- Un montant supplémentaire de 2,8 milliards de dollars sera investi au cours des onze prochaines années dans le cadre d'un ensemble de programmes nationaux.

Cela comprendra 182 millions de dollars pour élaborer et mettre en œuvre de nouveaux codes du bâtiment destinés à rénover les immeubles existants et à construire de nouveaux immeubles à consommation d'énergie nette zéro partout au Canada.

Un gouvernement plus écologique

Le budget de 2017 propose d'accorder 13,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017 – 2018, à Ressources naturelles Canada pour fournir une expertise aux autres ministères relativement aux meilleures approches à la mise en œuvre de technologies d'efficacité énergétique et d'énergie propre, pour rénover les immeubles fédéraux et pour réduire ou éliminer les émissions des parcs de véhicules.

Stratégie nationale sur le logement

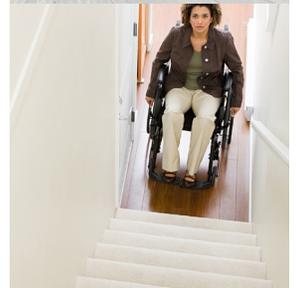
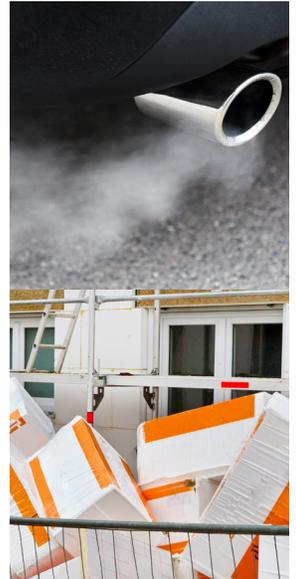
Le budget de 2017 propose d'investir plus de 11,2 milliards de dollars sur onze ans dans diverses initiatives conçues pour construire, rénover et réparer le parc de logements abordables du Canada et pour contribuer à ce que les Canadiens aient un logement abordable qui répond à leurs besoins.

Ces investissements seront réalisés dans le cadre d'une nouvelle Stratégie nationale sur le logement. La stratégie a été élaborée à la suite de vastes consultations auprès des provinces, des territoires, des municipalités, des peuples autochtones, des experts de l'industrie, des intervenants et, plus important encore, des Canadiens qui doivent composer avec la difficulté associée à la recherche d'un logement adéquat et abordable dans bon nombre des grandes villes et des communautés rurales et éloignées du Canada.

La stratégie constituera une feuille de route pour les administrations publiques et les fournisseurs de logements de partout au pays alors qu'ils décideront de la meilleure façon de soutenir le renouvellement du logement dans leurs communautés. En voici les principaux éléments :

- un partenariat renouvelé entre le gouvernement et les provinces et territoires pour mieux soutenir les grandes priorités en matière de logement;
- un nouveau Fonds national pour le logement de 5 milliards de dollars visant à résoudre des problèmes cruciaux en matière de logement, et à mieux soutenir les citoyens vulnérables;
- un soutien ciblé au logement nordique;
- un soutien ciblé au logement pour les Autochtones qui ne vivent pas dans une réserve;
- des investissements fédéraux renouvelés et élargis pour lutter contre l'itinérance et la prévenir;
- la disponibilité d'un plus grand nombre de terres fédérales pour la construction de logements abordables;
- un financement accru pour renforcer les activités de recherche sur le logement réalisées par la SCHL.

Le budget de 2017 propose de verser environ 3,2 milliards de dollars sur les onze prochaines années aux provinces et aux territoires à l'appui de grandes priorités en matière de logement abordable. Ces priorités peuvent comprendre la construction de nouveaux logements abordables, la rénovation et la réparation de logements existants, les subventions au loyer et d'autres mesures destinées à rendre les logements plus abordables, de même que d'autres initiatives pour favoriser la sécurité chez soi et l'autonomie des aînés, des personnes handicapées et d'autres Canadiens qui ont besoin d'adapter leur logement pour le rendre plus accessible.



Fonds national des corridors commerciaux

Dans le but d'intervenir face aux problèmes urgents liés aux contraintes de capacité et aux goulots d'étranglement aux principaux ports d'entrée, et pour mieux relier l'infrastructure ferroviaire et routière qui permet la croissance économique à l'échelle du Canada, le gouvernement propose d'établir un nouveau Fonds national des corridors commerciaux.

Les investissements cibleront la congestion et les inefficacités dans les ports maritimes comme ceux de Vancouver (essentiel à l'expansion du commerce du Canada avec l'Asie) et de Montréal (essentiel au succès de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne), ainsi que dans les corridors ferroviaires et routiers les plus achalandés situés autour de la région du Grand Toronto et d'autres centres urbains dans tout le pays. Le budget de 2017 propose de verser 2 milliards de dollars sur onze ans pour appuyer les activités relatives au fonds. Au moins 5 milliards supplémentaires seront fournis par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada pour des investissements prioritaires en matière de commerce et de transport.



Infrastructure des soins à domicile

Afin d'aider un plus grand nombre de Canadiens à recevoir les soins dont ils ont besoin en dehors du milieu hospitalier, le gouvernement a offert 1 milliard de dollars sur quatre ans aux provinces et aux territoires, à compter de 2018 – 2019, pour l'infrastructure des soins à domicile. Au total, le gouvernement s'est engagé à investir 11 milliards sur dix ans afin de soutenir de meilleurs soins à domicile et des initiatives en matière de santé mentale.



Programme des travailleurs étrangers temporaires

Le budget de 2017 propose d'investir 279,8 millions de dollars sur cinq ans, dès 2017 – 2018, et 49,8 millions par année par la suite, afin de soutenir l'exécution continue du Programme des travailleurs étrangers temporaires et du Programme de mobilité internationale.

S'appuyant sur le financement annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2016, le budget de 2017 prévoit un montant supplémentaire de 7,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2017 – 2018, afin de mettre en œuvre un nouveau volet relatif aux talents mondiaux dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, au sein de la Stratégie en matière de compétences mondiales.



Tarification de la pollution causée par le carbone

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques comprend une approche pancanadienne pour une tarification de la pollution causée par le carbone, dans le but d'avoir une telle tarification en place dans toutes les provinces et tous les territoires d'ici 2018. Les provinces et les territoires ont le choix entre deux systèmes : l'imposition d'un prix direct sur la pollution causée par le carbone ou un système de plafonnement et d'échange. Le gouvernement instaurera un filet de sécurité pour la tarification qui s'appliquera dans les provinces et les territoires qui ne respectent pas le modèle fédéral pour la tarification de la pollution causée par le carbone.

Au cours des prochains mois, le gouvernement publiera un document de consultation comprenant les détails techniques du mécanisme proposé de filet de sécurité fédéral pour la tarification de la pollution causée par le carbone.



Innovation en construction

Le budget de 2017 propose d'investir jusqu'à 950 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2017 – 2018, pour appuyer un petit nombre de « supergrappes » d'innovation menées par l'entreprise, qui présentent le plus grand potentiel d'accélération de la croissance économique. Les fonds seront attribués par voie concurrentielle.

Le concours, qui sera lancé en 2017, visera les supergrappes qui viennent accroître la compétitivité mondiale du Canada en mettant l'accent sur des industries très innovantes comme la fabrication de pointe, l'agroalimentaire, les technologies propres, la technologie numérique, les sciences biologiques et de la santé, les ressources propres, ainsi que l'infrastructure et le transport. La construction sera admissible à participer au concours pour obtenir des fonds.

Les supergrappes comprendront le partage de risques pour développer des plateformes technologiques et des technologies perturbatrices qui rehausseront la compétitivité du Canada dans des domaines économiques porteurs (p. ex., la fabrication de pointe, l'agroalimentaire, les technologies propres, l'économie numérique, les sciences biologiques et de la santé, les ressources propres, et l'infrastructure et le transport).



Réformes liées au marché du travail

Le gouvernement fédéral investira un montant additionnel de 1,8 milliard de dollars sur six ans, à compter de 2017 – 2018, afin d'élargir les Ententes sur le développement du marché du travail. Cette mesure se traduira par davantage de possibilités pour les Canadiens de mettre à niveau leurs compétences.

Un grand nombre de Canadiens sans emploi ou sous-employés ne sont pas admissibles à la formation financée par l'assurance-emploi aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail. Le budget de 2017 prévoit des investissements additionnels de 900 millions de dollars sur six ans, à compter de 2017 – 2018, pour de nouvelles ententes sur le développement de la main-d'œuvre.

Ces nouvelles ententes, qui regrouperont des ententes existantes, notamment les ententes sur le Fonds canadien pour l'emploi, les ententes sur le marché du travail à l'intention des personnes handicapées et l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, feront en sorte que les transferts aux provinces et aux territoires seront plus simples et plus souples.

Le gouvernement propose également de modifier *la Loi sur l'assurance-emploi* afin d'élargir l'admissibilité des travailleurs aux programmes et aux services offerts aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail, permettant à encore plus de Canadiens, surtout ceux appartenant aux groupes sous-représentés, de se prévaloir de la formation axée sur les compétences et des mesures de soutien à l'emploi financées par l'assurance-emploi.

